

FONCIERE EURIS

83, rue du Faubourg Saint Honoré – 75008 PARIS

TEL : 01 44 71 14 00 – FAX : 01 44 71 14 50

COMMUNIQUE DE MISE EN ŒUVRE D'UN CONTRAT DE LIQUIDITÉ

Par contrat en date du 22 novembre 2006 et pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction, la société FONCIERE EURIS a confié à SG Securities (Paris) la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur les actions ordinaires, conforme à la Charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'Investissement-AFEI datée du 14 mars 2005 et approuvée par l'Autorité des marchés financiers par décision du 22 mars 2005, publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 1^{er} avril 2005.

Pour la mise en œuvre de ce contrat, les moyens suivants ont été affectés au compte de liquidité :

- 150 000 Euros

Paris, le 30 novembre 2006
